MSA de Maine-et-Loire

Enquête sur l'emploi saisonnier agricole



Les activités saisonnières caractérisent l'économie agricole du Maine-et-Loire qui est le deuxième département employeur de main-d'œuvre salariée dans ce secteur. La Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire assure, aujourd'hui, la protection sociale de près de 4 000 employeurs de main-d'œuvre et de plus de 48 000 salariés agricoles.

Depuis plus de quinze ans, la MSA de Maine-et-Loire est positionnée comme un acteur engagé sur la problématique de l'emploi saisonnier en lien avec de nombreux acteurs. Elle a, tout d'abord, mené l'opération « Mobilité » puis a participé au programme européen : Equal Saisons en Anjou.

Forte de cette expérience et pour poursuivre le travail enclenché, la MSA a contribué à l'élaboration de la Charte de l'emploi saisonnier et à son déploiement sur les territoires auprès des employeurs et des saisonniers, pilotée par l'Association Départementale Emploi-Formation en Agriculture (ADEFA), la Chambre d'Agriculture, le Pays des Vallées d'Anjou, la Maison de l'Emploi de Saumur, la Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FDCUMA)...

La MSA de Maine-et-Loire s'est engagée au travers de la Santé et de la Sécurité au Travail et des Politiques des territoires. Elle a contribué à la création du site internet dédié à l'emploi saisonnier et à la diffusion du guide pratique à destination des saisonniers agricoles.



LES SAISONNIERS AGRICOLES DANS LE MAINE-ET-LOIRE

Pourquoi une enquête auprès des saisonniers?

En novembre 2014, à l'occasion de l'envoi du livret d'information des saisonniers, il a été décidé de joindre un questionnaire à certains salariés de façon à recueillir leur parole, connaître leur situation, mieux cerner leurs besoins et adapter les réponses.

Cette enquête visait les salariés saisonniers agricoles :

du secteur de la production

Réponses hommes

◆ ayant effectué entre 400 heures et 1 500 heures de travail au cours de l'année 2013.

Ces critères ont permis d'adresser l'enquête à 1 819 salariés saisonniers ainsi repérés. 144 réponses ont été enregistrées.



Le questionnaire a permis aux salariés saisonniers interrogés de s'exprimer sur :

- leur choix.
- leur situation professionnelle,
- leurs conditions de travail.
 leur ressenti.
- leurs intérêts.
- leurs attentes.
- leurs souhaits.

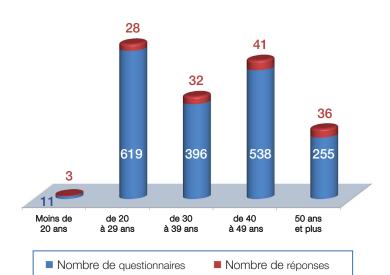
Quel est le profil des saisonniers enquêtés?

Répartition par sexe

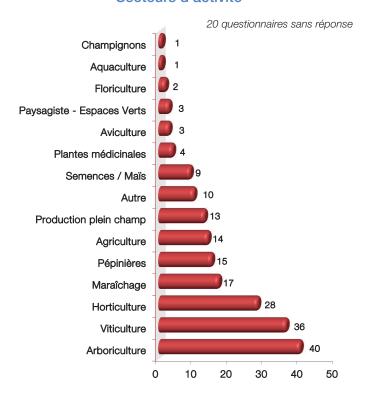
842 977 59 Questionnaires hommes Questionnaires femmes

Répartition par tranche d'âge

Réponses femmes



Secteurs d'activité



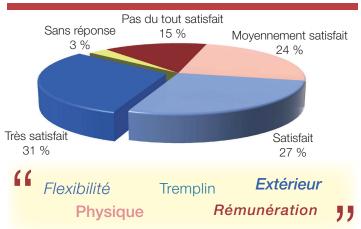
Sur 1 819 questionnaires adressés, 144 personnes ont répondu, soit un taux de retour de près de 8 %, plus marqué chez les femmes.

Les personnes de plus de 50 ans et celles de moins de 20 ans ont répondu plus fortement (14 % et 27 %).

Les salariés ayant répondu ont, en majorité, une activité saisonnière dans l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture.



Êtes-vous satisfait de votre situation professionnelle ?

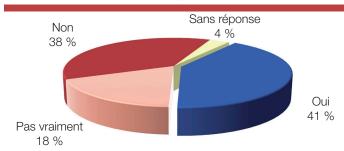


Être saisonnier agricole convient à près de 59 % des répondants, seuls 15 % sont totalement insatisfaits.

Pour eux, ce sont les relations avec les collègues et avec l'employeur, ainsi que les tâches qui procurent principalement de l'intérêt dans le travail.

Comment jugez-vous vos conditions de travail?

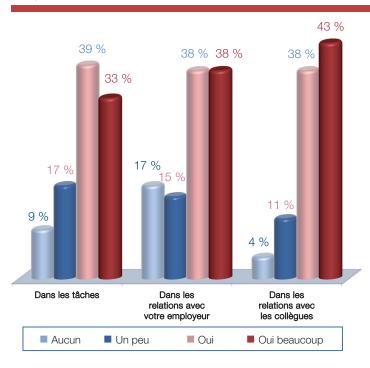
Ètes-vous saisonnier par choix ?

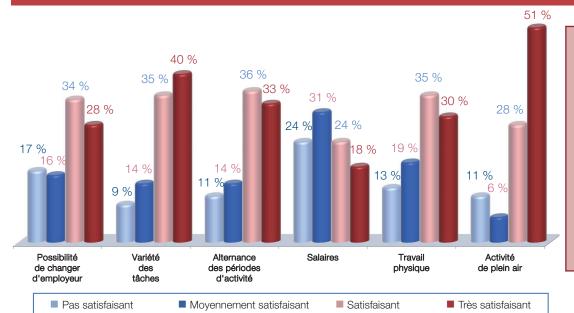


Être saisonnier agricole peut être un choix. C'est le cas pour 41 % des personnes ayant répondu à l'enquête.



Quel intérêt dans votre travail ?



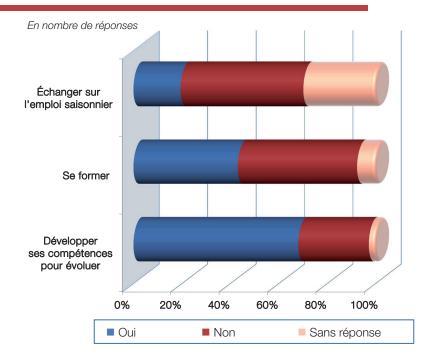


L'activité de plein air et la variété des tâches sont les premières conditions satisfaisantes de l'emploi saisonnier.

À l'opposé, le niveau de rémunération est jugé insatisfaisant pour plus de 50 % des saisonniers agricoles.



Quels sont les souhaits professionnels?



- ▶ Le souhait de se former est indiqué par 43 % des répondants.
 - Une réponse peut être apportée par l'Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ADEFA) et le Groupement d'Employeur Insertion Qualification (GEIQ AgriQualif49)
- ▶ 68 % des répondants ont mentionné l'envie d'évoluer dans leur métier en développant leurs compétences. 40 saisonniers ont communiqué leurs coordonnées afin d'être contactés.

Une réponse peut être proposée par la MSA pour accompagner le changement et soutenir la définition d'un nouveau projet personnel ou professionnel.

Site utile

www.emploi-saisonnier49.fr



En partenariat avec :



Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ADEFA)

Département de Maine-et-Loire

Comité d'Expansion Économique

Chambre d'Agriculture

Union des CUMA des Pays-de-la-Loire - section 49

Végépolys

MSA Maine-et-Loire



